



Remarques

Lettre interne d'information n°21

**Suprême Grand Chapitre de l'Ancienne Maçonnerie d'York
Maçonnerie de la Marque et de l'Arc Royal
du Grand Orient de France**

Janvier 2024

Directeur de la publication : Jean-Claude Rochigneux

Editorial

En ce mois de janvier, les membres de la Chambre d'Administration du Suprême Grand Chapitre vous souhaitent, à tous et toutes, une bonne année maçonnique 2024 et de fructueux travaux dans vos Carrières respectives.



« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences. Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlisement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille. Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable. »
(Jacques BREL - 1er janvier 1968 - Europe 1)

Le Conclave 2024 est en préparation et il devra davantage encore s'interroger sur trois idées fortes : la nécessité de développer la communication au service d'un recrutement indispensable à notre rayonnement, l'animation et la représentation et la mise en place d'un système de gestion informatisée pour notre juridiction.

Mais pour cela, une réflexion sur la modernité du rituel d'avancement au grade de Maître Maçon de la Marque nous paraît également utile. A nous alors de présenter nos travaux aux Maîtres du Grand Orient de France par un nouvel éclairage sur ce rituel d'origine « opérative ».

S'il est parfois dit que notre Juridiction accorde une grande place aux références religieuses à travers les textes bibliques, ces dernières sont, pour nous, liées au contexte dans lequel s'est développée la Franc-maçonnerie spéculative. Ainsi, elles relèvent en premier lieu du symbole ou de la légende et pas forcément d'une foi qui nous animerait. Ceci constitue une différence essentielle par rapport à la Franc-maçonnerie telle que la conçoit la Grande Loge Unie d'Angleterre qui fait de la croyance en Dieu un élément indispensable pour répondre à ses conditions de « régularité ».

En ce qui concerne notre rituel d'avancement au grade de Maître Maçon de la Marque, il faut noter qu'il se déroule dans un cadre opératif entre les carrières et le chantier de construction du temple. Certains points apparaissent comme des interpellations importantes sur l'organisation et le fonctionnement des travaux de construction du Temple que l'on peut appréhender comme autant d'interpellations pour l'analyse de nos sociétés contemporaines.

Tout part d'un dysfonctionnement dans le contrôle du travail des hommes de la Marque en charge de la taille des pierres nécessaires à la construction du Temple. En effet comment se fait-il que la pierre taillée par l'Homme de la Marque qui vient des carrières ne soit pas reconnue comme conforme au besoin du chantier ? Il y a manifestement eu une mauvaise transmission des informations dont devraient disposer les Inspecteurs. Comment se fait-il que cet Homme de la Marque n'explique pas pourquoi il a taillé ainsi sa pierre ? Cela ne semble pas pouvoir être de sa propre initiative. Et cela va engendrer un certain nombre d'évènements...

Les Inspecteurs n'auraient-ils pas dû être plus rigoureux ? Ils étaient pleins de doute au regard de la qualité du travail de taille original de cette pierre. Ils avaient bien raison. N'aurait-il pas fallu s'interroger dès ce moment-là ? Le premier Diacre, suivi du Vénérable Maître, s'est opposé à l'application de la règle qui aurait dû faire trancher la main de cet Homme de la Marque. A-t-il bien fait ? N'y a-t-il pas des moments où il faut tenir compte de la bonne foi d'un individu ? La suite nous montrera que sa prise en compte de l'humain s'est avérée judicieuse.

Ensuite, il est à noter qu'à deux reprises les ouvriers ont manifesté leur mécontentement. Tout d'abord, ils ont demandé à être payés à l'heure dite, mais ils ont revendiqué aussi la mise à disposition indispensable à la finalisation de la construction de l'Arc. Heureusement, tout est enfin rentré dans l'ordre, la sagesse a permis de mener à bien la construction et de remercier la qualité du travail accompli. Tout cela correspond bien à des sujets fondamentaux concernant à la fois nos valeurs et l'organisation sociale, le Progrès de l'Homme et de la Société. Dans ce rituel, nous nous trouvons bien au cœur du travail auquel se voue le Grand Orient de France.

Et si dans la pratique anglaise de la Digne et Respectable Loge de la Marque constitue une entité propre à côté d'autres grades, tout comme c'est le cas pour le Chapitre de l'Arc Royal, il en va autrement au sein du Grand Orient de France où le grade de Maître Maçon de la Marque constitue la première étape d'un parcours après la Maîtrise qui en compte quatre, dans une progression ordonnée et mise en concordance avec les autres parcours proposés aux Maîtres des Loges bleues pour concourir à leur perfectionnement individuel mais aussi au rayonnement de l'Obédience toute entière.

On pourrait dire que ce grade de Maître Maçon de la Marque apparaît comme profondément laïc, peut-être même le plus laïc de tous les grades. S'il s'inscrit bien dans la démarche de construction du Temple de Salomon, il pose également la question de l'organisation sociale du travail et des valeurs que celle-ci doit respecter. Cette approche doit imprégner la suite du parcours.

De même, la consécration d'une Digne et Respectable Loge de la Marque doit être considérée comme la première étape de construction d'un Chapitre de l'Arc Royal dont elle constitue un des Ateliers. Son travail consiste donc à préparer la suite du parcours de ses membres et l'avènement d'un Chapitre. C'est pourquoi elle ne saurait être autonome par rapport à un Chapitre auquel elle doit impérativement être rattachée.



Vie du Suprême Grand Chapitre



Le Grand Conseil des Cryptiques du SGC s'est réuni en l'Hôtel Cadet le 21 octobre 2023 (21 octobre 3023 Anno Depositionis) pour la quatrième fois en 12 mois. Vingt Compagnons venus de la France entière et un Visiteur ont participé à ce Conseil qui a reçu, honoré et reconnu cinq Compagnons de l'Arc Royal aux quatre Degrés Cryptiques. La cérémonie a été marquée par des temps d'émotion intenses pour les impétrants, la maîtrise des rituels faisant son œuvre. Les Santés ont ainsi pu fêter, en particulier, notre centième Compagnon Cryptique en levant nos coupes de champagne offertes par décision des Grands Principaux.

Jacques HILL - Grand TFIM



Le 28 octobre dernier, au Temple de la Croix-Rousse à Lyon, ont eu lieu les premiers échanges inter-juridictionnels organisés par les représentants des 5 juridictions du Grand Orient de France sur le thème *La recherche de la vérité*. Plus de 160 Frères et Sœurs se sont déplacés pour cette tenue de qualité qui sera reconduite l'an prochain. Les Frères stéphanois du Chapitre « Les Compagnons de la Louve » étaient présents accompagnés du 1^{er} Grand Principal.



Le 8 novembre, rue Cadet, une délégation du Suprême Grand Chapitre, conduite par les 1^{er} et 2^e Grands Principaux, a répondu à l'invitation de Guillaume Trichard, Grand Maître du Grand Orient de France, pour accueillir dans nos locaux, le Président de la République française Emmanuel Macron. La visite de ce dernier a été avant tout « l'occasion de manifester une forme de reconnaissance de la République à l'égard du Grand Orient et de ce qu'il représente dans l'histoire de notre pays ».



Le 30 novembre a été organisée une fort belle Tenue Blanche ouverte, rue Cadet, par la loge du GODF *Les Fils de James Anderson* sur le thème **Les "Constitutions" des Francs Maçons - 1723-2023 :**

- *James Anderson ? ou les Constitutions ?* par le V.:F.: Gilles Guglielmi
- *L'influence de John Locke et d'Isaac Newton sur les Constitutions d'Anderson* par le V.:F.: Richard Bordes
- *Les Constitutions de la Grande Loge de Londres en 1723 : quelle Maçonnerie ?* par le V.:F.: Paul Paoloni
- *Louis-François de la Tierce (1699-1782), héraut de la FM* par M. François Labbé



Le 7 décembre, le deuxième Grand Principal Gilles Guglielmi a assisté au 12^e Prix National de la Laïcité du Grand Chapitre Général du Rite Français, Temple Groussier, à Cadet, en présence de Philippe Guglielmi, Très Sage et Parfait Grand Vénérable, Président de la Chambre d'Administration du Grand Chapitre Général du Rite Français, de Guillaume Trichard, Grand Maître du Grand Orient de France, et de Madame Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique. A noter parmi les lauréats Madame Hélène Mouchard-Zay, fille de Jean Zay, ministre du Front Populaire, assassiné par la milice le 20 juin 1944.



Le 9 décembre à l'initiative du TPSGC du Suprême Conseil Ecossais du REAA - Grand Orient de France, Christian Confortini, les présidents de trois autres juridictions - le TSPGV Philippe Guglielmi (GCG-RF), le PGP Patrick Bertrand (GOE) et 1^{er} Grand Principal Jean-Claude Rochigneux (SGC) accompagné du 2^e Grand Principal Gilles Guglielmi - de « hauts-grades » du Grand Orient de France se sont rencontrés rue Cadet pour un échange fraternel et prospectif. Se sont joints à eux au moment du café le Grand Maître Guillaume Trichard et le passé Grand Maître Georges Sérignac, présents sur un autre chantier ce jour-là.



Le 17 février, aux Carrières de Toulouse, verra la **consécration d'une nouvelle Digne et Respectable Loge de la Marque** « Les Pierres Taillées d'Occitanie ». De même que solstice d'hiver marque le début du renouveau de la lumière, à chaque Atelier qui vient, le soleil nous éclairera davantage. L'espoir prend un nouvel élan pour notre Juridiction. Les visiteurs sont les bienvenus : merci de prendre contact avec le Vénérable Maître de la Marque Jean-Marc Dessapt (jeanmarc.dt@gmail.com)